

UNIVERSITÉ NORBERT ZONGO



WIIRÉ



Revue

de Langues, Lettres, Arts, Sciences humaines et sociales

N° 11 (Volume 1), Novembre 2020

N° ISSN 2424-7316



Presses Universitaires

UNIVERSITÉ NORBERT ZONGO



WIIRÉ



Revue
de Langues, Lettres, Arts, Sciences humaines et
sociales

N° 11 (volume 1) Novembre 2020

N° ISSN 2424-7316

Presses Universitaires

WIIRÉ



**Revue de Langues, Lettres, Arts,
Sciences humaines et sociales**

**Université Norbert ZONGO, BP 376 Burkina Faso
Tél (00226) 50 44 01 22/25/ (00226) 70 59 20 57 / (00226) 78 56 85 36
Email : unzrevuewiire@gmail.com**

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Dr Adama OUÉDRAOGO

RÉDACTION

Pr Issa Abdou MOUMOULA, Pr Marie Laure SOUGOTI/GUISSOU, Dr Missa Marius BARRO, Dr Joseph K LOMPO, Dr Arouna DIABATÉ, Dr Innocents OUÉDRAOGO, Dr François SAWADOGO, Dr Oumar MALO, K. Landry Guy Gabriel YAMÉOGO, Dr Edwige ZAGRÉ, Dr Régina ODJOLA.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Président : Pr Georges SAWADOGO, (Didactique), Université Norbert ZONGO - Koudougou (Burkina Faso)

Vice-président : Pr Jean Claude BATIONO, (Didactique), Université Norbert ZONGO - Koudougou (Burkina Faso)

COORDONNATEURS SCIENTIFIQUES

Pr Abou, NAPON (Sociolinguistique), Université Joseph KI-ZERBO, Ouagadougou (Burkina Faso)

Pr Afsata PARÉ, (Psychopédagogie), Université Norbert ZONGO - Koudougou (Burkina Faso)

Pr Kalifa TRAORÉ, (Didactique), Université Norbert ZONGO - Koudougou (Burkina Faso)

Pr Issaka MANDÉ, (Histoire), UQUAM (Canada)

MEMBRES

Pr Pierpaolo FAGGI, (Géographie), Université de Padova (Italie)

Pr Umberto MARGIOTTA (Pédagogie universitaire), Université CA Foscari, (Italie)

Pr Thierry KARSENTI, (TIC et Éducation), Université de Montréal, (Québec, Canada)

Pr Ahmadou Nacuzon SALL (Sciences de l'Éducation), Université Cheikh Anta DIOP, (Sénégal)

Pr T. Félix VALLÉAN (Sciences de l'Éducation), Université Norbert ZONGO - Koudougou (Burkina Faso)

Pr Tamine Joëlle GARDES, (Grammaire et stylistique), Sorbonne (France)

Pr Toussaint Yaovi TCHITCHI (Linguistique), Université d'Abomey Calavi, (Benin) Pr Luc COLLES, (Didactique du français), Université catholique de Louvain-la-Neuve, (Belgique)

Pr Maxime SOMÉ, (Grammaire), Université Norbert ZONGO - Koudougou (Burkina Faso)

Pr Yves DAKOUO, (Sémiotique), Université Joseph KI-ZERBO, Ouagadougou (Burkina Faso)

Pr Elame ESHO, (Géographie), Université CA FOSCARI, Venise, (Italie)

Pr Daniel RAICHVARG, (Communication), Université de Bourgogne, (France)

Pr Alain Joseph SISSAO, (Littérature orale), CNRST, Ouagadougou (Burkina Faso)

Pr Mahamadé SAVADOGO, (Philosophie), Université Joseph KI-ZERBO, Ouagadougou, (Burkina Faso)

Pr Amadé BADINI, (Philosophie de l'éducation), Université Joseph KI-ZERBO, Ouagadougou (Burkina Faso)

Pr Salaka SANOU (Littérature africaine écrite), Université Joseph KI-ZERBO, Ouagadougou, (Burkina Faso)

Pr Léon Yepri SABROU, (stylistique), Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY, Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pr Djah Célestin DADIÉ, Université Alassane OUATTARA, Bouaké, (Côte d'Ivoire) Pr Jacques NANÉMA, (Philosophie), Université Joseph KI-ZERBO, (Burkina Faso)

Pr Magloire SOMÉ, (Histoire), Université Ouaga Joseph KI-ZERBO, Ouagadougou, (Burkina Faso)

Pr Bapio Rosaire BAMA, (Allemand), Université Joseph KI-ZERBO, Ouagadougou, (Burkina Faso)

Pr Mahamadou BISSIRI, (Anglais), Université Joseph KI ZERBO, Ouagadougou, (Burkina Faso)

Pr Lydie IBO, (Sémiotique du sensible), Université Alassane OUATTARA, Bouaké, (Côte d'Ivoire)

Pr Jean-Baptiste GBONGUE, IPNETP, Abidjan, (Côte-d'Ivoire)
Pr Emmanuela FOUCHEREAU, Université de Bourgogne, Dijon, (France)
Pr Joseph BIACHE, (Anthropologie), Université d'Auvergne, (France).

Mise en pages : ILBOUDO W. Alassane, Infographe (Presses Universitaires)

Impression : Presses Universitaires

SOMMAIRE

Éditorial..... XIII

SOMA Assonsi,

Conditions de travail des femmes et des enfants sur les sites de carrières granitiques à Ouagadougou au Burkina Faso..... 1

OUOBA Pounyala Awa,

SOMÉ Yélézouomin Stéphane Corentin,

DA Dapola Évariste Constant,

Facteurs anthropiques de dégradation et gestion des forêts et bois sacrés en Afrique de l'ouest 25

ZIDNABA Irissa, SIGUE Ousseny, SANGARE Ali,

KAGAMBEGA Zéphérin,

L'orpaillage, facteur de développement urbain à Gaoua dans le Sud-Ouest du Burkina Faso 57

GANSAONRE Raogo Noël,

Variations climatiques, changements environnementaux et migration autour du barrage de Ziga, Burkina Faso..... 85

NIANGUI GOMA Lucien,

La notion de droits et de libertés dans la société précoloniale des Kongo de la vallée du Niari (XV^e-XVI^e siècles)..... 113

KODIA MANCKESSI Dreid Miché,

Formation des matrones indigènes aux tâches de santé maternelle au Moyen-Congo de 1936 à 1960..... 143

DAMA-BALIMA Mariam, OUÉDRAOGO Blaise,

KABORÉ Oumar, COMPAORÉ Emmanuel,

La production maraîchère dans l'Oubritenga : facteurs et défis actuels..... 167

DAO Zara,

La dynamique de la gestion du foncier rural et ses défis actuels pour le développement agricole durable au Burkina Faso (1919-2018) 197

BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob,

Des jardins agro-botaniques au Centre National de Recherche Agronomique (CNRA) : l'histoire de la recherche agronomique en Côte d'Ivoire de 1897 à 1998 219

OKOGNA Sidonie Josiane,

GOMA-THETHET Joachim Emmanuel,

L'œuvre éducative des Sœurs de la Croix à Makoua (République du Congo) de 1958 à 1965 255

KEI Mathias,

Caractérisation de l'école ivoirienne et niveau d'implication au travail chez les enseignants du secteur public de la Marahoué (Bouaflé) en Côte d'Ivoire 291

KOUTOU Yvonne,

Étude des styles éducatifs parentaux dans le contexte burkinabè : quel instrument pour les mesurer ? 319

DICKO Abdourahamane, ABDOU Harou,

Diagnostic de l'occurrence de la violence extrémiste et rôles des acteurs référents en matière de prévention et de lutte dans la région de Maradi au Niger 343

OUÉDRAOGO Mangawindin Guy Romuald,

Enseigner avec la langue nationale à l'école classique, pourquoi pas ? Ce que font les enseignants. 377

OUEDRAOGO Boukaré, ZONGO O. Charles, NANA Brigitte Le darwinisme culturel d'une pratique corporelle ancestrale à Savily	405
COHEN Emmanuel, OUATTARA Florence, BOËTSCH Gilles, ARCENS-SOMÉ Marie-Thérèse, Genre et inégalité d'accès au préservatif chez les jeunes de Ouagadougou (Burkina Faso) entre 2006 et 2016	435
BAYAMA Paul-Marie, Représentations éthiques et épistémologiques et enjeu dans la scolarisation au Burkina Faso	477
SAMANDOULGOU Wendlassida Serge Denis, L'éthique en entreprise ou en milieu de travail : pour une refondation de la gouvernance des entreprises	499

Éditorial

Cette année, à l'instar des précédentes, la revue *Wiiré* est heureuse et fière de vous livrer sa dernière parution. Sa renommée scientifique, à en juger par les nombreuses sollicitations de publication dont elle l'objet et la diversité des enseignants-chercheurs auteurs de ces sollicitations, ne se dément pas. Et, dans cette pléthore de requêtes, *Wiiré* reste fidèle à elle-même dans sa tradition de rigueur : rigueur dans l'instruction des articles, rigueur dans la qualité scientifique des réflexions retenues, rigueur dans le respect de ses normes de publications qui s'alignent sur les NORCAMES adoptées par le CTS/LSH le 17 juillet 2016 à Bamako lors de la 38^e session des Comités Consultatifs Interafricains (CCI).

Cette année, et comme envisagé depuis 2018 pour satisfaire la forte demande de publications, les articles ont été répartis en deux volumes. Le premier en *Sciences humaines et sociales* et le second en *Lettres, Langues et Sciences de l'éducation*.

Cette année encore, merci à tous les enseignants-chercheurs qui ont décidé de consacrer à *Wiiré* une partie de leur temps de réflexion scientifique. Merci de vous rendre utiles en la rendant utile au vaste champ de la quête permanente du savoir.

Bonne lecture !

Adama OUÉDRAOGO

Directeur de publication

L'orpaillage, facteur de développement urbain à Gaoua dans le Sud-Ouest du Burkina Faso

ZIDNABA Irissa*,

SIGUE Ousseney,

SANGARE Ali

KAGAMBEGA Zéphérin

Institut des Sciences des Sociétés, Centre National de la Recherche
Scientifique et Technologique (INSS/CNRST), Ouagadougou,
Burkina Faso

Résumé

L'exploitation de l'or dans la province de Poni constitue un enjeu politique majeur pour la croissance de la ville de Gaoua en raison du développement des activités économiques inhérentes et de l'exode rural avec cependant très peu d'étude sur l'impact sur l'agglomération urbaine. A partir des données collectées à travers la méthode qualitative auprès des acteurs orpailleurs, économiques, administratifs, politiques, cet article analyse l'impact du développement de l'orpaillage sur la croissance de la ville de Gaoua.

Les résultats de l'analyse ont mis en évidence que l'orpaillage constitue un tremplin pour la croissance urbaine de Gaoua. L'exploitation minière artisanale a contribué au développement des activités commerciales et à la densité humaine. Les conditions de vie des populations sont devenues chères en raison de l'inflation liées à la forte demande urbaine associée aux activités et populations minières. Toutefois, les conditions d'exploitation représentent une préoccupation pour la santé publique liée à la pollution urbaine et à l'absence de la régulation de l'activité.

Mots-clés : orpaillage, ville, croissance, économie, Gaoua, Sud-Ouest

* **Correspondance** : *alnourzidnaba10@gmail.com*

Abstract

The exploitation of gold in Poni is a major political issue for the growth of the Gaoua's city because of the development of inherent economic activities and the rural exodus. However, very few studies have focused on the impact on the urban agglomeration. Based on data collected from gold-mining, economic, administrative and political actors, this article analyses the impact of gold mining development on the growth of the city of Gaoua.

The results of the analysis show that gold plating is a springboard for Gaoua's urban growth. Artisanal mining has contributed to the development of commercial activities and human density. People's living conditions have become expensive due to inflation linked to high urban demand associated with mining activities and populations. However, operating conditions are a public health concern related to urban pollution and the absence of activity regulation.

Keywords: gold plating, city, growth, economy, Gaoua, South-West

Introduction

L'urbanisation galopante des villes, notamment en Afrique de l'Ouest, constitue un défi majeur de gouvernance pour les autorités politiques, aussi bien locales que nationales, en raison de l'accroissement démographique soutenu lié à l'exode rural et de la faible industrialisation des économies urbaines (Banque africaine de développement et al., 2016 ; T. Förster & C. Ammann, 2018). Les villes sont ainsi caractérisées par la prolifération des quartiers spontanés, le contraste du tissu urbain, l'informalité, les inégalités sociales, la prépondérance du secteur primaire dans les agglomérations secondaires (Ibid.).

Au Burkina Faso, cette urbanisation rapide n'est pas seulement liée à l'accroissement naturel ou à l'immigration

relative à la pauvreté mais aussi aux effets d'entraînement de l'exploitation des ressources agricoles telles que la canne à sucre pour le Banfora, le coton pour la ville de Koudougou à l'époque de l'industrie Faso Fani ou la terre agricole pour la ville de Solenzo (INSD, 2009b; F. Koné & S. Soulama, 1994; A. Ouattara, 1998; I. Zidnaba, 2009).

Au cours de ces dernières années, l'exploitation artisanale de l'or occupe une frange importante de la population au Burkina Faso. Dans les milieux ruraux, le secteur constitue une soupape de sécurité sociale c'est-à-dire un domaine régulateur du chômage, de la pauvreté et surtout des opportunités économiques pour les populations. Selon E. Jaques et al. (2005) et D. Gueye (2001), l'activité d'orpaillage produit toutefois autant d'effets positifs tels que l'augmentation des revenus des populations, le développement des opportunités professionnelles, la contribution aux budgets des collectivités, la création de nouveaux espaces sociocommunautaires que négatifs, à savoir les problèmes d'assainissement et d'insalubrité, la dégradation de l'environnement, des terres agricoles et de pâturage pour le bétail.

La commune de Gaoua, dans le Sud-Ouest du Burkina Faso, connaît une nouvelle dynamique urbaine, consécutive au développement de l'exploitation minière dans la région et surtout dans la ville. Les retombées de cette activité se ressentent à première vue par l'essor de l'économie locale et la forte pression démographique. Ainsi, de profonds changements accompagnent cette augmentation de la population, qui sont d'ordre économique, social et environnemental. L'orpaillage y est caractérisé par la multiplication des sites d'exploitation, au moins 4 sites. Il y a le site de Gaoua. Celui de Djikando est situé à environ 5 kms au nord-ouest de la ville de Gaoua, Gogombili Yefara à une quinzaine de kilomètres et celui de Gogombiro à une vingtaine de kilomètres.

Ainsi, la prolifération des activités diverses, la construction d'habitats, le peuplement, l'alimentation, le transport, etc. créent des nouveaux besoins et services pour la ville. Cela conduit également à une modification des rapports sociaux, à des multiples possibilités de rencontres et de contacts et à des nouveaux modes de gouvernance.

Ces conséquences montrent donc que l'activité d'orpaillage joue un rôle important sur la dynamique d'urbanisation et de développement économique de cette commune aurifère. La plupart des travaux sur l'orpaillage au Burkina Faso ont porté essentiellement sur les impacts environnementaux et sanitaires, le travail des enfants, les conditions de travail et les retombées économiques (DRTSS-SO, 2007; S. Gilles, 2012; E. Jacque et al., 2005; O. Sangaré et al., 2016; E. Sawadogo, 2011 ; C. Tomicic et al., 2011 ; I. Zidnaba, 2017). Cependant, très peu d'études se sont intéressées à cet impact de l'activité d'orpaillage sur le développement urbain. La présente réflexion s'inscrit dans cette optique à travers la question suivante : quel est l'impact de l'orpaillage sur le processus d'urbanisation de la ville de Gaoua ? Ainsi, l'objectif ici est d'analyser le rôle de l'orpaillage sur la croissance urbaine, entendue ici comme l'accroissement de la population agglomérée de Gaoua et de l'essor des activités économiques inhérentes à l'orpaillage constituant ainsi un important facteur de développement.

Après la présentation des données collectées et méthodes utilisées, nous exposons les principaux résultats et discussions des analyses.

1. Méthodologie

La présentation de la démarche méthodologique se décline en trois axes à savoir les sources des données, la population d'étude et la méthode d'analyse des données.

1.1. Les sources des données

Les données utilisées dans cette analyse sont issues de celles du programme de recherche du Département de Sciences des Population (DSP) de l'Institut des Sciences des Sociétés (INSS) sur la gestion des ressources naturelles dans la région du Sud-Ouest. Le programme s'est étalé sur deux ans, à savoir 2015 à 2017. Ses objectifs spécifiques étaient entre autres, d'évaluer l'impact de l'exploitation artisanale de l'or sur les changements sociaux, l'accès aux services sociaux de base et sur l'environnement ; d'analyser la gouvernance locale des ressources et de proposer des actions d'aménagement des sites. La collecte des données sur le terrain s'est déroulée en plusieurs étapes. Des recherches exploratoires ont été menées d'abord en 2015, suivi ensuite de deux enquêtes approfondies. La première enquête approfondie a été menée en juillet-août 2016 et de façon quantitative auprès des orpailleurs. La seconde enquête, sur laquelle la présente étude s'appuie, a été essentiellement réalisée en septembre 2017 à travers la méthode qualitative.

1.2. Populations d'étude et techniques de collecte

Les données d'analyse ont été collectées à travers la méthode des données qualitatives auprès des responsables administratifs, associatifs, coutumiers, religieux et des élus locaux dans la commune de Gaoua et dans trois villages rattachés à la commune (Djikando, Tonkar, Gogombili) en raison de leurs statuts et rôles dans le développement des activités d'orpaillage et dans la gouvernance urbaine. Les techniques de collecte utilisées sont essentiellement basées sur des entretiens semi-structurés et un focus group à l'aide de guides d'entretien. En plus, l'observation participative a été associée à travers la visite de certains secteurs de la commune et sites d'orpaillage en vue de rendre compte de la dynamique

urbaine de Gaoua. L'enquête a consisté à recueillir leurs perceptions et opinions sur la contribution de l'orpaillage pour le développement de la commune de Gaoua : historique de l'exploitation minière dans la commune, facteurs d'accroissement de la population urbaine, essor des activités économiques en ville et développement minier, perceptions des taxes ou impôts liées à l'orpaillage, conditions de vie de la population urbaine, conséquences sociales et environnementales de l'orpaillage, régulation locale de l'orpaillage et perspectives. Au total, 22 acteurs ont été interviewés (confère tableau 1 ci-après) à travers la méthode à choix à raisonnée.

Tableau 1 : Répartition des personnes enquêtées selon leur statut

Statut social	Nombre	Caractéristique socioprofessionnelle
Responsables administratifs	6	Mairie, trésorerie régionale, direction provinciale de d'impôt, Haut-Commissaire, direction régionale de l'urbanisme et de l'habitat, direction provinciale de l'agriculture
Responsables associatifs	1	Association des commerçants
Responsables coutumiers et religieux	2	Responsable coutumier (1), responsables religieux (1)
Responsable Orpaillage	1	Chef de site d'orpaillage
Total	10	-
Composition du focus group		
Statut des participants	Nombre	Caractéristique socioprofessionnelle
Conseiller politique	10	Conseillers des différents secteurs d'obédience MPP (6), UPC (3), PAREN (1)
Responsable de société civile	2	Association de lutte contre le travail des enfants, Association pour la gestion et promotion de l'environnement
Total	12	

Source : DSP, enquête de terrain, septembre 2017

1.3. Les méthodes d'analyse

Les données qualitatives collectées ont été ensuite transcrites, traitées et analysées selon la méthode d'analyse de contenu. Cette méthode a consisté à classifier et à interpréter les données transcrites à travers une grille d'analyse thématique de l'impact de l'orpaillage en rapport avec le développement urbain de la commune de Gaoua.

Les résultats de l'analyse des données se présentent en trois axes ci-après.

Le premier axe analyse l'urbanisation de la ville de Gaoua consécutive au développement de l'orpaillage. Le second axe traite de l'essor économique lié au phénomène de l'orpaillage et le dernier axe est consacré à la gouvernance urbaine des activités minières.

2. L'orpaillage, un facteur de peuplement dans la commune de Gaoua

L'analyse du peuplement urbain est structurée en deux axes. Le premier axe porte sur l'ampleur de l'orpaillage. Le second axe est consacré à l'immigration créée par le développement de l'activité.

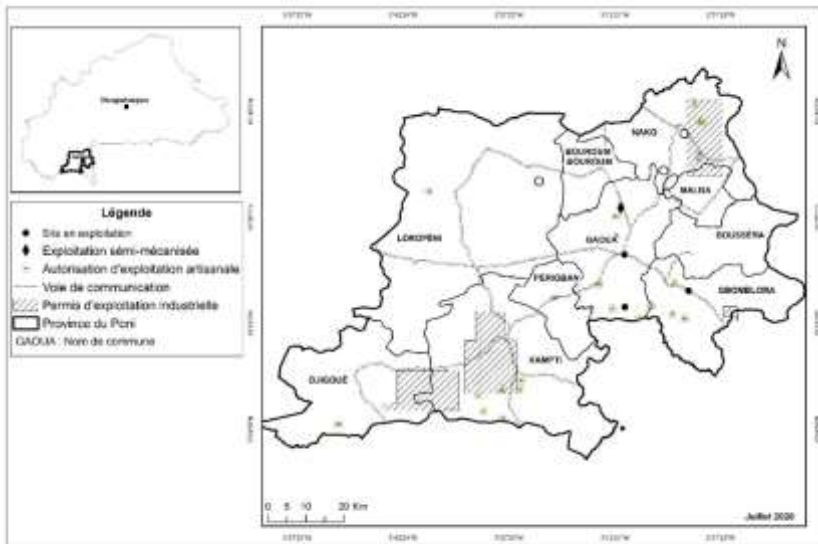
2.1. L'ampleur de l'activité d'orpaillage dans la commune

La province du Poni (dont le chef-lieu est Gaoua) compte actuellement 34 sites d'orpaillage officiels¹ (repartis dans les huit départements que comptent la province). En moyenne le nombre de site artisanal par région au Burkina Faso était de 13,8 en 2012 (I. Zidnaba, 2017). Ainsi, la région du Sud-Ouest compte parmi les régions où l'orpaillage est le plus pratiqué. Tous les départements détiennent des sites à l'exception des

¹D'après les entretiens réalisés avec les élus locaux, le 14 septembre 2017

deux² communes, à savoir celles de Bouroum-Bouroum et de Digouè. La commune urbaine de Gaoua abrite plusieurs sites d'exploitation artisanale comme l'indique la carte 1 ci-après.

Carte 1 : Les sites d'orpaillage dans la province du Poni



Source: INDT 2012, DUMESSE

2.2. L'exode rural des orpailleurs : une ruée de fumée

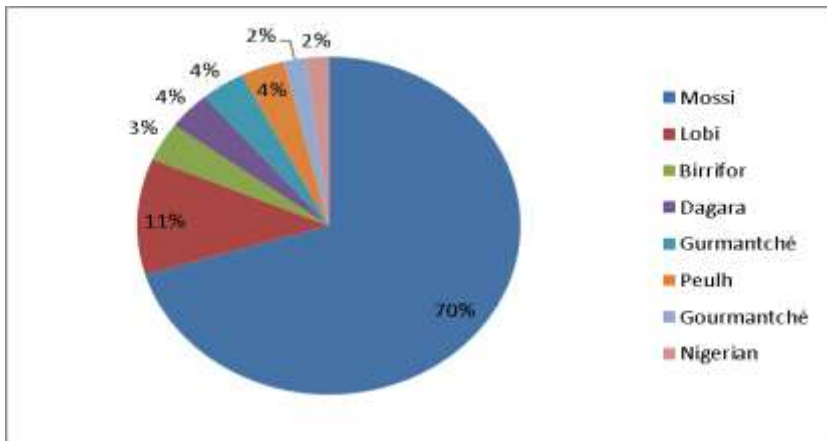
La commune de Gaoua est située dans la région du Sud-Ouest du Burkina Faso. Elle est à la fois le chef-lieu de la province du Poni et de la région du Sud-Ouest. La croissance de la population de la commune de Gaoua, 2,6 % par an, est relativement plus faible comparativement à la moyenne nationale, 3,1% par an. Entre 1996 et 2006, la population de la commune est passée de 40 785 habitants à 52 733 habitants (Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme, 2012). Cependant, l'essor de l'activité d'orpaillage dans la région depuis 2006

² Il s'agit des communes de Bouroum-Bouroum et Digouè qui refusent l'orpaillage pour des raisons culturelles.

attire de plus en plus de beaucoup de migrants en provenance des autres localités du pays ou de l'étranger.

La « population³ orpailleur » de la commune est estimée en moyenne 2 800 personnes. Les enquêtes ont révélé que la majorité des exploitants enquêtés est constituée d'allogènes. En effet, sur le plan socio-culturel, bien que les Lobis et les Birifors soient des autochtones de la région, on retrouve une multitude de groupes ethniques venant d'autres régions du pays caractérisant ainsi la forte migration des orpailleurs. Au total, les migrants représentent 82 % des orpailleurs contre 18 % d'autochtones (Lobi, Birifor et Dagara) comme l'indique le graphique 1 ci-après.

Graphique 1 : Répartition des exploitants d'or selon l'appartenance ethnique



Source de données : DSP, 2016 : enquêtes de terrain, juillet-août 2016

³ Un site d'orpaillage abrite 400 à 2000 personnes selon la saison sèche ou pluvieuse. Ainsi, les quatre sites d'orpaillage qu'abrite la commune urbaine de Gaoua hébergent 1600 à 8000 personnes,

Ces orpailleurs sont également caractérisés par leur mobilité spontanée et sont prêts à se déplacer partout où l'on pourrait trouver le métal précieux. Cette faible présence des autochtones orpailleurs serait liée à des raisons socioculturelles. Dans la tradition lobi, l'exploitation de l'or est interdite aux hommes. Mais ces considérations tendent à évoluer aujourd'hui à cause des réalités économiques. À cet effet, lors de nos entretiens avec les élus locaux, ils affirment ceci : « Par le passé l'or était l'apanage de nos femmes, mais vu la richesse que l'orpaillage procure aux exploitants étrangers dans notre terroir, nous nous sommes engagés dans l'exploitation » (Focus⁴ group des élus locaux de la municipalité de la commune de Gaoua).

En somme les migrations vers les sites d'orpaillage dans la région contribuent à la dynamique urbaine. La zone périurbaine de la ville de Gaoua abrite pratiquement autant de personnes que la ville à la faveur de l'orpaillage. Même si tous les migrants ne résident pas définitivement dans la localité, cette ruée d'orpailleurs impacte sur la dynamique spatiale mais également sur l'économie urbaine.

3. Le développement des activités d'orpaillage, une aubaine pour l'économie urbaine de Gaoua ?

Au cours de cette dernière décennie, l'accroissement de la population lié au développement des activités de l'orpaillage dans la région de Sud-Ouest, en particulier de la province de Poni, a contribué de façon particulière à l'essor de l'économie de la ville de Gaoua et à la densification de l'occupation spatiale. Cette dynamique de l'économie urbaine est liée à l'accroissement de la consommation locale, aux investissements socio-économiques et à l'immigration.

⁴ Enquête réalisée en septembre 2017 auprès des élus du conseil municipal de Gaoua

3.1. L'orpaillage, un tremplin pour l'essor de l'économie urbaine de Gaoua mais un préjudice pour le développement local à long terme

L'économie urbaine repose sur l'agriculture périurbaine et le secteur informel. Plus de la moitié des chefs de ménages de la ville de Gaoua (53%) en 2012 exerçaient essentiellement dans le commerce (27,2%), l'agriculture (14,2%) et l'artisanat (11,6%) (Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme, 2012). De nos jours, l'orpaillage constitue une importante source d'emploi aussi bien pour les orpailleurs venus des autres localités du Burkina Faso mais également pour la population locale. Si pendant longtemps les populations lobi, birifor se sont mis à la marge de l'exploitation de l'or pour des raisons socioculturelles, elles affluent de nos jours les sites d'exploitation et se trouvent sur toute la chaîne de production (propriétaire de sites, creusage, lavage et achats) en raison des retombées financières comme en témoigne un responsable associatif local⁵ :

« Tout le monde est devenu orpailleur car l'or est un peu partout dans la région. Chacun tire son épingle du jeu. Les femmes font du commerce, mènent des activités de vannage. Les jeunes lobi sont devenus des grands orpailleurs. (...) Actuellement, ils sont entrainés d'empêcher l'exploitation aux étrangers. Ils ont compris que l'or constitue leur richesse naturelle. L'exploitation ne peut plus se faire à leur détriment. » (D. P., responsable associatif à Gaoua).

Cette nouvelle dynamique locale en faveur de l'orpaillage, au-delà des représentations socioculturelles, est liée à l'attraction de la rente minière face à la pauvreté et à l'évolution des mentalités. Selon les résultats du Recensement Général de la

⁵ Entretien réalisé en septembre 2017 auprès d'un responsable associatif à Gaoua

Population et de l'Habitation (RGPH) de 2006, l'incidence de pauvreté dans la province de Poni était de 62% (INSD, 2009a). A l'échelle régionale, cet indicateur est passé de 64% en 2006 à 41,5% en 2014 (INSD, 2015).

Cette attraction sociale de l'orpaillage est associée à cette évolution de mentalités aussi bien chez les dépositaires de la tradition que chez les jeunes car socialement l'orpaillage a engendré des transformations au niveau des différentes catégories sociales. A ce propos, un responsable coutumier expliquait ceci⁶ : « Culturellement, l'exploitation de l'or est interdite aux hommes chez nous, c'est un totem. Mais de nos jours, les lobi portent l'or un peu partout. On n'a pas encore entendu dire que l'or a tué quelqu'un. Si vous épousez une femme qui aime l'or, comment vous allez faire ? Si vous ne lui achetez pas, elle s'en va. » (O. Y., Responsable coutumier dans la commune de Gaoua).

Cet engouement pour l'orpaillage a déclenché ou accéléré certaines mutations sociales telles que la prostitution, les échanges commerciales, l'amélioration des conditions de vie des ménages (O. Sangaré, 2016), notamment en ville.

L'absence des enquêtes quantitatives récentes auprès des ménages à l'échelle communale ne permet pas de mieux apprécier les retombées financières de l'orpaillage. Néanmoins, les enquêtes que nous avons menées en 2016 auprès de 50 orpailleurs sur les sites de Gogombili Yiféra et Gogomburo avaient estimé leur revenu mensuel entre 50 000 F et 300 000 F CFA. Dans le site de Pélinka, dans la commune de Gbomblora, O Sangaré et al., (2016b) ont estimé les revenus financiers des orpailleurs natifs. Les résultats de ces enquêtes ont montré que le responsable du site gagne mensuellement un revenu moyen

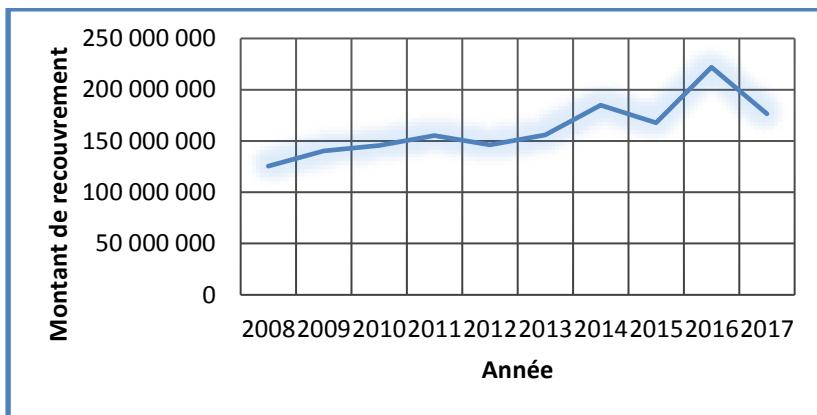
⁶ Entretien réalisé en septembre 2017 auprès d'un responsable coutumier à Gaoua

qui s'élèvent à plus de 6 000 000 FCFA, entre 125 000 à 6 000 000 FCFA pour les propriétaires de puits, 10 000 à 500 000 FCFA pour les creuseurs de puits, 20 000 à 250 000 FCFA pour les concasseurs, 15 000 à 225 000 FCFA pour les laveurs.

Dans la ville de Gaoua, la vente des pièces détachées, des motocyclettes au niveau de la gare de Gaoua est essentiellement exercée par les orpailleurs venus de Ouagadougou ou de Bobo Dioulasso. Certains secteurs tels que la vente des marchandises diverses, des prêt-à-porter ont également connu un véritable essor au cours des cinq dernières années. Selon un responsable de l'Association des commerçants de la région du Sud-ouest, le nombre des commerçants de Gaoua, membres et titulaire de carte d'adhésion, est estimé à plus de 200 personnes avec un nombre de plus en plus importants des commerçants natifs contrairement aux années 2000.

Cette dynamique commerciale liée aux effets de l'orpaillage contribue à l'amélioration du budget de la commune urbaine à travers l'arrivée de nouveaux contribuables, la collecte des taxes et impôts de recouvrements des recettes aussi bien dans les sites d'exploitation de la commune et villages rattachés que dans la ville (Graphique 1 ci-après). Par exemple, le responsable d'un trou d'exploitation paie annuellement 25 000 F CFA pour dégradation du domaine public selon un responsable de la trésorerie régionale de Gaoua. Ce recouvrement est conditionné par la reconnaissance officielle du site et une délibération du conseil municipal en faveur de la collecte des taxes.

Graphique 2 : Évolution des recettes propres de la commune de Gaoua de 2008 à Aout 2017.



Source : DSP, données collectées à la Trésorerie régionale du Sud-Ouest, 2017

La courbe d'évolution des recettes propres de la commune mobilisées entre 2008 et 2017 présente une tendance à la hausse exceptée l'année 2015 qui a connu une chute. Cette période est marquée à l'échelle nationale par une crise sociopolitique qui a impacté négativement aussi bien les activités commerciales que celles de l'administration ; cette baisse est en partie liée à cette instabilité sociopolitique. Pour l'année 2017, le montant recouvert représente des recettes collectées durant les huit premiers mois.

Le recouvrement des recettes lié à l'orpaillage rencontre souvent des difficultés liées à l'absence des délibérations de recouvrement dans certains sites tels que ceux de Mourbira, Barkoura et aux recouvrements parallèles et informels de certains politiciens limitant ainsi la contribution de l'orpaillage dans le budget communal. A ce propos, un responsable provincial des impôts indique que les recettes mobilisées dans

l'orpaillage dans la Commune de Gaoua ne représentent que 5% du potentiel. Ceci constitue des défis à relever.

Toutefois, l'orpaillage n'a pas produit que des effets positifs pour l'économie urbaine. L'inflation soutenue est l'une des conséquences de l'orpaillage. Les produits et services de base tels que les condiments, la viande, le transport, le loyer, selon les populations locales, coûtent très chers. Selon les données collectées sur le terrain, le prix d'une poule a doublé de 2 500 à 5 000 FCFA entre 2006 et 2017. La location d'une maison à deux pièces (chambre-salon) coûte de nos jours entre 25 000 et 30 000 FCFA contre 10 000 FCFA auparavant.

Le développement de l'orpaillage a également supplanté les autres secteurs tels que l'agriculture, l'élevage, l'artisanat, base de l'économie locale. La dynamique de l'orpaillage à Gaoua constitue un facteur de fragilisation au développement agricole à travers la dégradation des terres cultivables, le désintérêt des populations locales aux activités agricoles, le faible investissement agricole (O. Sangaré et al., 2016). En effet, les aménagements des plaines agricoles connaissent des échecs liés à l'abandon des agriculteurs au profit de l'orpaillage⁷.

« En 2016, on a aménagé un bas-fond agricole (riz) à Polanation. Lorsque nous sommes partis pour le suivi des activités, nous avons constaté que la majeure partie des producteurs est allée dans un site d'orpaillage qui vient de s'ouvrir à quelques kilomètres du bas-fond. Ils préfèrent l'orpaillage au détriment de l'agriculture. (...) Sur 20 ha aménagés, seulement 10 ha qui sont exploités » s'indigne un responsable administratif (L. M., Responsable administratif à Gaoua).

⁷ Entretien réalisé en septembre 2017 auprès d'un responsable administratif à Gaoua

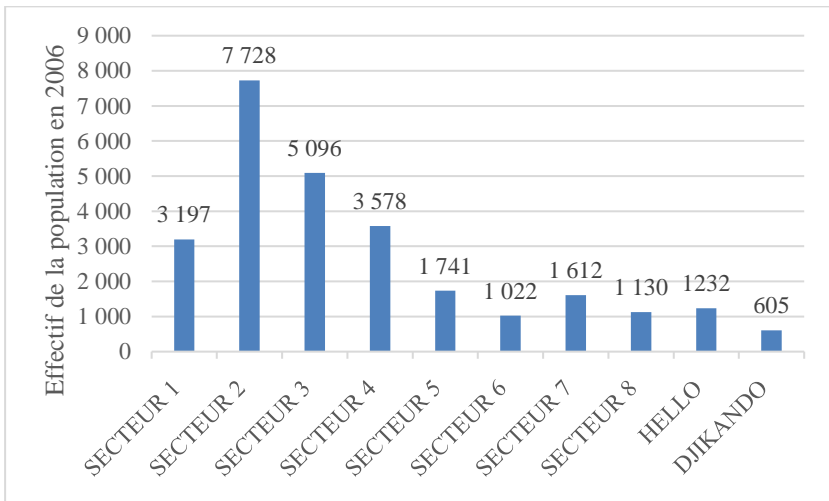
Il existe de plus en plus une pénurie de main d'œuvre pendant la saison d'hivernage car l'orpaillage est permanent et rapporte plus que l'agriculture (O. Sangaré, 2016). Les superficies agricoles dans la commune sont également en partie dégradées en raison des méthodes d'exploitation rudimentaire et à l'absence de la régulation de l'activité. En 2013, 29% du territoire national est concédé aux 870 détenteurs des permis d'exploitation (L. Chouli, 2014), soit plus 79 000 000 km².

3.2. Les stratégies résidentielles et occupation spatiale urbaine : vers un regroupement communautaire ?

En rappel, le périmètre du Schéma Directeur de l'Aménagement Urbain (SDAU) de la ville de Gaoua comprend les huit (8) secteurs et deux (2) villages, à savoir Hello et Djikando et couvre une superficie de 45,606 km². La trame actuelle de Gaoua est essentiellement organisée autour des zones administratives, commerciales et d'habitats. Gaoua en tant que capitale régionale abrite de nombreux services déconcentrés de l'État. En effet, les principales zones administratives sont principalement localisées dans les secteurs 3 ; 4 ; 5 ; et 8. Le commerce se développe autour du marché central, situé au secteur 5, des magasins, des dépôts pharmaceutiques. La zone d'occupation commerciale est estimée à 6,83 hectares. Les zones d'habitat se sont dispersées dans les plaines et dans les flancs de collines et sont localisées au Nord (secteurs 1, 2, 7) et au centre (au niveau de la chefferie), à l'ouest (secteur 6) et à l'Est (secteur 8). L'immigration récente, installations des migrants-orpailleurs et des autres types de migrants, impacte doublement l'armature urbaine à travers les choix résidentiels et l'investissement immobilier. L'analyse spatiale montre également que les autochtones sont essentiellement concentrés dans le secteur 5, premier établissement de la ville et des autochtones et dans le secteur 3. Les migrants résident dans les

quartiers nouvellement aménagés tels les secteurs 2 et 8 (lotissement de 2008) et dans les quartiers spontanés localisés dans les secteurs 1 et 2, 4, 6 et 8, avec une forte proportion dans les secteurs 1 et 8. La superficie des occupations spontanées est estimée à 332, 06 ha (Ministère de l’Habitat et de l’Urbanisme, 2012). Les résultats de Recensement Général de la Population et de l’Habitation (RGPH) de 2006, montrent déjà que la population urbaine de Gaoua est inégalement répartie (Graphique 3). Le secteur 2 est le plus peuplé, suivi du secteur 3 et le secteur 6 étant le moins peuplé.

Graphique 3 : Répartition spatiale de la population de la ville de Gaoua par secteur



Source des données : INSD, 2009.

L’immigration récente liée au phénomène d’orpaillage a consolidé cette répartition inégale de la population car les établissements s’inscrivent à travers des regroupements communautaires. Le réseau social a constitué ici non seulement un support d’incitation de flux et d’hébergement des nouveaux

arrivants (information, amortissement de coût, insertion sociale) mais également un appui à la recherche d'emploi ou au développement des activités économiques. Le manque des données statistiques de la répartition de la population pendant le boom de l'orpaillage, c'est-à-dire en 2000 et après ne permet pas de bien apprécier l'accroissement démographique lié à l'orpaillage dans la commune de Gaoua. Ainsi, les migrants se sont installés par affinités (ethnique, régionale, ou statut résidentiel). Les migrants orpailleurs ou de travail mosis se sont principalement concentrés dans un quartier particulier : « Dans le secteur 2, il y a un quartier dénommé Watinoma⁸. Ce sont majoritairement les orpailleurs mosis qui y résident. C'est dans une zone non lotie. » (Focus⁹ group des élus locaux et société civile à Gaoua). Les différentes communautés migrantes (Dioula, Dagara, Bissa, Mossi, Peulh, etc.) se sont également concentrées sur les axes des voies de leur région d'origine. En effet, les migrants venant de la région de Bobo Dioulasso, certains mosis de Ouahigouya sont concentrés de part et d'autre de la route de Ouagadougou alors que cet espace était peu occupé avant le développement de l'orpaillage comme l'affirme un responsable administratif¹⁰:

« Lorsqu'on regarde l'évolution de la ville de Gaoua, l'orpaillage y est pour quelque chose. La ville n'était pas que comme cela lorsque j'étais nouvellement affecté ici en 2006. La population n'avait pas atteint ce nombre. L'espace entre la gare routière et la mairie était le vide carrément. Avec l'orpaillage, j'avoue que la ville semble

⁸ C'est un nom en langue moré qui veut dire « *venez il fait bon vivre* ».

⁹ Enquête réalisée en septembre 2017 auprès des élus du conseil municipal de Gaoua

¹⁰ Entretien réalisé en septembre 2017 auprès d'un responsable administratif à Gaoua

se développer. Ça bouge partout » (Z. O., responsable administratif à Gaoua).

Ce regroupement communautaire répond en partie à un souci sécuritaire et de solidarité lié à des crises sociales récurrentes et violentes entre autochtones et migrants dans la province de Poni dont la plus violente est celle de Perkoura en 2008 liée au meurtre d'un agriculteur autochtone commis par un peulh. Ce conflit intercommunautaire a enregistré 14 morts et des déplacements de population. En juin 2010, le village de Holly, à une dizaine de kilomètre de Gaoua, a été le théâtre d'un conflit lié à l'orpaillage (Journal Evènement, 2012). En mars 2015, à Gbomblora, un conflit entre autochtones a eu lieu lié au contrôle d'un site d'orpaillage. A Dountela, un conflit foncier s'est éclaté en juillet 2016 entre autochtones et Peulhs (Agence d'Information du Burkina, 2015; Journal Sidwaya, 2016).

Cette restructuration de l'espace urbain de Gaoua ne s'opère pas essentiellement dans les espaces non lotis. Les orpailleurs, surtout ceux qui ont un projet de résidence, investissent dans l'immobilier à travers la construction des villas ou magasin¹¹. « Les jolies villas construites sur la route de Ouaga appartiennent aux orpailleurs. Pour la construction de la cité de la force vive à l'occasion de la fête du 11 décembre 2017, de nos nombreux orpailleurs se sont investis. » explique un responsable associatif (M. Z., Responsable Associatif à Gaoua).

Cette dynamique d'occupation spatiale des migrants orpailleurs a contribué non seulement à renchérir le prix des loyers mais aussi celui des parcelles et des lopins de terres comme précédemment analysées.

¹¹ Entretien réalisé en septembre 2017 auprès d'un responsable associatif à Gaoua

Cette urbanisation rapide liée au phénomène de l'orpaillage semble d'une part échapper aux autorités locales car un responsable de la direction régionale de l'habitat estimait qu'il n'y a pas de besoin de lotissement et d'autre part bouleverse le poids démographique entre autochtones et migrants. En 2012, les résultats d'une enquête ménage ont montré que 53,2% des chefs de ménage sont des migrants contre 45,4% autochtones et 1,4% sont indéterminés. Celle-ci crée des nouveaux besoins de base à satisfaire : accès à l'eau, à l'éducation, à la santé, l'assainissement, à l'aménagement urbain (Commune de Gaoua, 2008; Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme, 2012). Les quartiers précaires n'ont pas accès à l'eau potable et sont dépourvus de services sociaux de base.

4. Les enjeux de la gouvernance urbaine des activités minières dans la commune de Gaoua

4.1. L'organisation de l'orpaillage : quelle politique ?

Sur le plan organisationnel, l'activité d'orpaillage fonctionne dans l'informel. D'après les entretiens avec les élus locaux, les détenteurs de permis d'exploitation arrivent de Ouagadougou avec des documents d'autorisation d'exploitation. Pourtant une délibération des conseillers municipaux interdit l'exploitation artisanale de l'or dans la localité. Ainsi, l'activité orpaillage est à la fois légale au niveau étatique et illégale au niveau communal, notamment auprès de la population locale. Dans la province du Poni, les détenteurs de permis d'exploitation s'entendent avec les propriétaires terriens sans recourir aux autorités locales. Cette situation fait que l'activité est mal recouverte par les services d'impôts. D'après les conseillers municipaux, des délibérations spéciales en 2013 et en 2015 ont permis de recouvrer respectivement 5 000 000 F CFA et 1 500 000 FCFA au niveau du site d'orpaillage de Djikando.

Ces sommes paraissent très dérisoires par rapport aux revenus tirés de l'activité dans la mesure où certains individus arrivent à obtenir près d'un milliard selon les informations recueillies. Il est également ressorti des entretiens avec les élus locaux que des recouvrements parallèles non reconnus par les autorités se pratiquent de temps à autres par certains conseillers municipaux. Ces fonds dont les montants sont ignorés n'alimentent aucune caisse communale. Ce désordre profite à certains politiques locaux, rend le recouvrement difficile, voire impossible actuellement.

La direction régionale de l'environnement perçoit également des taxes de déforestation, mais l'on se pose la question de savoir à quoi servent ces fonds car sur le terrain il n'y a aucune action de protection de l'environnement. L'on rencontre un peu partout des sites orphelins non réhabilités. Pourtant, une réhabilitation de ces sites permettra éventuellement aux populations de les exploiter à nouveau (pour l'agriculture ou l'élevage) dans la mesure où l'orpaillage n'est pas une activité pérenne.

En somme, il faut retenir que le secteur de l'orpaillage est mal organisé et les services des impôts ont des difficultés de recouvrement. Par conséquent, l'activité si elle contribue à enrichir certaines personnes, ne contribue pas de façon significative au développement communale.

Aussi, faut-il le souligner, les élus locaux (de la commune de Gaoua) à l'instar de certains pays comme le Mali méconnaissent le code minier. Ils ne peuvent donc pas infléchir le pouvoir central.

3.2. Régulation locale de l'orpaillage : un exercice nécessaire mais difficiles pour les collectivités urbaines

Face aux effets de l'orpaillage sur l'urbanisation et la pollution environnementale, la mise en place d'un système de

régulation de l'exploitation s'impose aux collectivités locales, notamment pour la préservation de l'environnement et la santé publique de la population locale. Au Burkina Faso, en dépit de la relecture de code minier en 2015, les collectivités locales ne disposent pas de compétences législatives pour réguler les effets sociaux, environnementaux liées à l'exploitation artisanale alors que ce sont leurs populations locales qui en sont directement les premières victimes. C'est seulement une simple demande d'avis que l'article 71 du code minier stipule en ses termes que « L'autorisation d'exploitation artisanale de substances de mines est accordée, sous réserve des droits antérieurs, par décision de l'Administration des mines, après avis du ministère chargé de l'environnement, des autorités administratives compétentes et des collectivités territoriales concernées » (Conseil National de la Transition, 2015, p. 33), voir également (Arnaldi di Balme & Lanzano, 2014). Alors que le code général des collectivités territoriales dans l'article 90, alinéa 4, stipule que « les communes rurales peuvent prendre part à la conservation et à la gestion des ressources naturelles situées sur le territoire concerné » (Assemblée Nationale, 2004, p.13). Ces dispositions n'ont pas prévu la participation des communes urbaines à la gestion des ressources naturelles telles que les mines. Elles ne peuvent prendre part qu'à la gestion des ressources renouvelables.

La demande d'avis aux collectivités locales est d'ailleurs sans objet car certaines autorités locales maîtrisent peu le système de l'orpaillage, surtout avec l'anarchie et la corruption qui règnent. Les cahiers de charge, surtout pour la préservation de la santé publique et de l'environnement sont peu connus des élus locaux alors que l'appropriation de ces outils permet de renforcer leurs suivi et respect auprès des exploitants.

La révision de ces dispositions, notamment celles réglementaires permettra l'implication active et concertée des

collectivités locales afin d'améliorer la régulation de l'orpaillage. Dans un tel contexte, le renforcement des partenariats du conseil municipal avec les services techniques de l'Etat tels que les ministères de l'environnement, de l'agriculture, de la santé et les forces de sécurité permettra de combler ce déficit de régulation et d'entreprendre des mesures de prévention, d'éducation environnementale et celle sanitaire aussi bien en amont qu'en aval des de l'exploitation minière. L'élaboration des décrets en faveur des recouvrements des recettes dans les sites d'orpaillage contribue de façon substantielle au budget communal. L'aménagement des espaces urbains à moyen terme constitue également l'une des meilleures stratégies de régulation de l'orpaillage dans la commune de Gaoua en vue d'améliorer les conditions de vie des populations urbaines et réduire les problèmes d'équité en matière d'accès aux services sociaux de base issus des effets d'urbanisation rapide incontrôlée.

Conclusion

L'analyse du rôle du développement de l'orpaillage sur le développement urbain de la commune de Gaoua, dans la région du Sud-Ouest, a permis de mettre en évidence les interrelations de ces deux processus (immigration urbaine, essor économique) et les défis inhérents. L'étude avait pour objectif d'analyser l'impact du phénomène de l'orpaillage sur la croissance urbaine.

En effet, le développement de l'orpaillage dans la région a contribué d'une part, à drainer et à dynamiser l'urbanisation locale à travers l'immigration et les investissements des orpailleurs et d'autre part, à développer les activités commerciales. Cet essor commercial a également participé à l'amélioration du budget de la commune urbaine à travers l'augmentation des contribuables, des taxes et impôts de

recouvrements, des recettes aussi bien sur les sites d'exploitation de la commune et villages rattachés que ceux de la ville.

Toutefois, le développement de l'orpaillage a contribué à la fois à renchérir les conditions de vie de la population urbaines à travers l'inflation de certains biens et services, à fragiliser le développement agricole, base de l'économie locale. Il a également engendré des défis majeurs pour les autorités locales, à savoir la régulation de ce secteur d'exploitation artisanale, les difficultés d'accès aux services sociaux de base, la déperdition scolaire.

Bibliographie

- AGENCE D'INFORMATION DU BURKINA. (2015). Gaoua : Huit personnes blessées dans un conflit lié au contrôle d'un site d'orpaillage, Agence d'Information du Burkina – AIB. *Burkina-Société-Orpaillage-Crise*, 1 p.
- ARNALDI DI BALME, Ligui., & LANZANO, Cristiano. (2014). « Gouverner l'éphémère Étude sur l'organisation technique et politique de deux sites d'orpaillage (Bantara et Gombélédougou, Burkina Faso) ». Laboratoire de citoyenneté. Etude Récit n°37, 71 p.
- ASSEMBLEE NATIONALE (2004). Loi n°055-2004/AN portant Code général des collectivités territoriales du Burkina Faso.
- BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT, OCDE, & PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT. (2016). *Perspectives économiques en Afrique 2016 : Villes durables et transformation structurelle*. OECD. <https://doi.org/10.1787/aeo-2016-fr>
- CHOULI, Lila. (2014). *Le boom minier au Burkina Faso Témoignages de victimes de l'exploitation minière*. Fondation Gabriel Péri.

- CONSEIL NATIONAL DE LA TRANSITION (2015). Loi n°036-2015/CNT du 16 juin 2015 portant code minier du Burkina Faso, 85 p.
- COMMUNE DE GAOUA. (2008). *Plan communal de développement (PCD) de la commune urbaine de Gaoua Horizon 2012*, 166 p.
- DRTSS-SO. (2007). *Travail des enfants dans les sites d'orpillage de la région du sud-ouest*. Direction régionale du travail et de la sécurité sociale du Sud-ouest, 26 p.
- FÖRSTER, Till., & AMMANN, Carole. (2018). Les villes africaines et le casse-tête du développement : Acteurs et capacité d'agir dans la zone grise urbaine. *Revue internationale de politique de développement*, 10 / 2018(10), 24 p. <https://doi.org/10.4000/poldev.3352>
- GILLES, Sandrine. (2012). *L'orpillage face à l'arrivée des industries minières aurifères : Cas du Burkina Faso*. 4 p.
- INSD. (2009a). *Analyse des résultats définitifs : Thème 15 : Mesure et cartographie de la pauvreté*. Institut National de la Statistique et de la Démographie, Ouagadougou, Burkina Faso, 208 p.
- INSD. (2009b). *Résultats d'analyse du Recensement Général de la Population et de l'Habitation. La croissance urbaine au Burkina Faso*. Institut National de la Statistique et de la Démographie, 118 p.
- INSD. (2015). *Enquête multisectorielle continue (EMC) 2014. Profil de pauvreté et d'inégalités*. Institut National de la Statistique et de la Démographie, Rapport d'étude, 90 p.
- JACQUE, Éric, ORRU, Jean-François, & PELON, Pelon. (2005). Développement durable : Quelle place pour la mine artisanale. *Géosciences*, 6 p.
- JOURNAL EVENEMENT. (2012). *Conflits intercommunautaires : Tonkar rallonge la liste—Événement – BF*. 1 p.

- JOURNAL SIDWAYA. (2016). *Conflit foncier dans le Poni*. 1p.
- KONE, Fatimata, & SOULAMA, Sayouba (1994). *Insertion des migrants en milieu urbain : Cas de Banfora volet 1 : Insertion sociale ; volet 2 : Insertion économique et l'accès aux infrastructures urbaines*. Université de Ouagadougou, 206 p.
- MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME. (2012). *Le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU), Région du Sud-Ouest, Gaoua*. Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme, Rapport final, 238p.
- OUATTARA, Ardjouma (1998). *Migration urbanisation et développement au Burkina Faso* UERD, Rapport final, 30p.
- SANGARE, Oumar (2016). *Rôle de l'orpaillage dans le système d'activités des ménages en milieu agricole : Cas de la commune rurale de Gbomblora dans la région sud-ouest du Burkina Faso*, Mémoire de maîtrise en Maîtrise sur mesure en développement rural intégré, Université Laval.
- SANGARE, Oumar, MUNDLER, Patrick., & OUEDRAOGO, Lala Safi (2016). « Institutions informelles et gouvernance de proximité dans l'orpaillage artisanal. Un cas d'étude au Burkina Faso ». *Revue Gouvernance*, 13(2), 53p. <https://doi.org/10.7202/1039240ar>
- SAWADOGO, Edith. (2011). *L'impact de l'exploitation artisanale de l'or : Cas du site de Fofora dans la province du Poni*. Département en géographie, Mémoire de maîtrise, Université de Ouagadougou, 90 p.
- TOMICIC, Catherine, VERNEZ, David BELEM, Tounaba, & BERODE, Michel (2011). « Human mercury exposure associated with small-scale gold mining in Burkina Faso ». *International Archives of Occupational and Environmental*

Health, 84(5), pp.539-546. <https://doi.org/10.1007/s00420-011-0615-x>

ZIDNABA, Irissa (2009). *L'immigration interne, facteur de développement socio-économique ? L'exemple De la ville de Solenzo*. Mémoire de maîtrise, Université de Ouagadougou, 97 p.

ZIDNABA, Irissa (2017). « L'exploitation minière, facteur d'une nouvelle configuration des migrations internes au Burkina Faso ». *Regardsuds*, Abidjan, pp.160-176.